

INFORMATIONS UTILES

Démarche pour connaître votre situation électorale

Se connecter sur : <https://www.service-public.fr>

Rubrique : Papiers – Citoyenneté

Rubrique : Citoyenneté

Rubrique : Elections

Rubrique : Vérifier son inscription, son bureau de vote, ses procurations en cours

Cliquer sur le bouton : accéder au service en ligne

Renseigner votre état civil

Cliquer sur le bouton : vérifier vos informations électorales

Si vous ne trouvez pas votre inscription électorale, contacter la mairie de la commune de votre domicile actuel ou la mairie de la commune de votre dernier lieu de vote.

Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez faire une demande d'inscription par internet ou vous pouvez vous rendre à la mairie de la commune de votre domicile actuel, muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

S'inscrire sur une liste électorale par internet

Se connecter sur : <https://www.service-public.fr>

Rubrique : Papiers – Citoyenneté

Rubrique : Citoyenneté

Rubrique : Elections

Cocher : S'inscrire sur la liste électorale

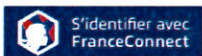
Cocher la case correspondant à votre situation

Poursuivre la démarche en fonction de votre situation personnelle

Faire une procuration par internet

Se connecter sur : <https://www.maprocuration.gouv.fr>

Je souhaite déposer  
une demande de  
procuration

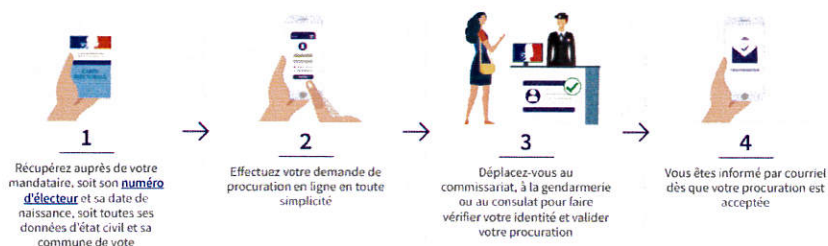


Qu'est-ce que FranceConnect ?

Accès NC Connect  
si vous êtes électeur en Nouvelle-Calédonie



Comment ça marche ?



**Attention : pour valider votre procuration, vous devez impérativement vous déplacer à la gendarmerie, au commissariat de police ou au consulat, en fonction de votre situation. Votre**

**mandataire n'a pas besoin de se déplacer avec vous. Cependant, il est utile de connaître son numéro national d'électeur.**

Si vous ne pouvez pas faire votre procuration par internet, vous pouvez vous rendre directement à la gendarmerie, au commissariat de police ou au consulat, en fonction de votre situation. Votre mandataire n'a pas besoin de se déplacer avec vous. Cependant, il est utile de connaître son numéro national d'électeur.

**Renseignement administratif par téléphone - Allo Service Public**

Pour plus d'informations sur ce sujet, vous pouvez contacter Allô Service Public.

Service accessible aux horaires suivants :

- Lundi : 8h30 à 17h30
- Mardi : 8h30 à 12h15
- Mercredi : 8h30 à 12h15
- Jeudi : 8h30 à 17h30
- Vendredi : 13h à 16h15

Coût : service gratuit

Les informateurs qui vous répondent appartiennent au ministère de l'intérieur.

**Attention : le service n'a pas accès aux dossiers personnels des usagers et ne peut donc pas renseigner sur leur état d'avancement.**

Le secrétariat de la mairie de MARIGNY LE CAHOUE se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires les lundis et jeudis de 9h00 à 12h30. Tél : 03 80 97 21 42  
Email : [mairie.marigny-le-cahouet21@wanadoo.fr](mailto:mairie.marigny-le-cahouet21@wanadoo.fr)

*Ces informations vous sont données sous réserve de toutes modifications législatives pouvant entrer en vigueur, après la diffusion du présent document.*